



Habilitation Electrique Tronc Commun BS (Norme UTE C18 510)

Prérequis

Tronc commun habilitation électrique pour non électricien inclus dans cette formation et les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité

Public

Cette formation s'adresse aux salariés du secteur de l'industrie, bâtiment, commerce et services
Travailleurs concernés : tout salarié devant intervenir sur une installation électrique (basse tension 32A maximum), et devant effectuer par exemple une intervention sur un plafonnier, une prise de courant, un interrupteur, un ballon d'eau chaude...

Durée

14 heures

Nombre de participants

Jusqu'à 12 personnes

Méthodes pédagogiques

Démonstratives, échanges, exposés, applicatives

Évaluation

Le stagiaire ayant suivi l'intégralité de la formation et fait l'objet d'une évaluation théorique et pratique favorable obtiendra la délivrance par l'organisme de formation d'un avis. Seul l'employeur pourra l'habiliter

Réglementation applicable

Art. R. 4544-9, 10, 11,
Art. R. 4226-9 du Code du Travail

Maintien Actualisation des Compétences

Tous les 3 ans

Intervenant

Formateur non électricien

Objectif

Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'analyser le risque électrique dans son activité
Effectuer une opération de type remplacement en toute sécurité. Réaliser une manœuvre en respect des instructions

Programme

Tronc Commun

- Distribuer les grandeurs électriques, telles que courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu...
- Énoncer les effets du courant électrique sur le corps humain : mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlure...
- Donner les noms et les limites des différents domaines de tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Décrire le principe d'une habilitation
- Donner la définition des symboles d'habilitation
- Lister les prescriptions associées aux zones de travail
- Citer les équipements de protection collective et leur fonction
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Habilitation BS

- Citer les limites de l'habilitation BS
- Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique
- Énoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation
- Décrire les mesures de prévention à observer lors d'une intervention
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention
- Lister et connaître le contenu des documents applicables dans le cadre des interventions de remplacement et de raccordement
- Énoncer la procédure de remplacement
- Énoncer la procédure de raccordement

AFPS HE BS/V1